



MINISTÈRE DES ARMÉES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU MINISTÈRE DES ARMÉES

Paris, le 1^{er} février 2024

La direction générale de l'armement commande la modernisation du porte-avions Charles de Gaulle

- La Direction générale de l'armement (DGA) a notifié le 28 décembre 2023 à la société Naval Group, le contrat de modernisation du porte-avions Charles de Gaulle à l'occasion de son troisième arrêt technique majeur (ATM3) prévu en 2027. La livraison du porte-avions modernisé au profit de la Marine nationale est prévue en 2028.
- Les travaux de modernisation porteront en particulier sur la rénovation du système de combat et du système anti-missiles avec le nouveau radar à quatre panneaux fixes Sea Fire de Thales, le dernier système de direction de combat SETIS 3.0 de Naval Group et la nouvelle installation de tir reconfigurable de MBDA mettant en œuvre les missiles ASTER.
- Facilitée par la loi de programmation militaire 2024-2030, cette commande consolide le plan de charge de la sous-traitance de plusieurs industriels (principalement Thales, MBDA, Safran Electronics and Defense, Dassault Aviation, CS Group, TechnicAtome et Eviden) sur de nombreux sites industriels français en particulier : Toulon et Ollioules dans le Var (83), Brest dans le Finistère (29) et Lorient dans le Morbihan (56), Limours et Massy dans l'Essonne (91) ou encore Le Plessis-Robinson dans les Hauts-de-Seine (92).

Conformément à la loi de programmation militaire 2024-2030, la modernisation du porte-avions Charles de Gaulle est une opération majeure visant à pérenniser les capacités opérationnelles du porte-avions tout en adaptant à l'évolution des menaces.

Réalisés dans le cadre de l'arrêt technique majeur piloté par le Service de soutien de la flotte (SSF), ces travaux permettront au Charles de Gaulle de disposer de capacités renouvelées jusqu'à son retrait du service actif et la mise en service du Porte-avions de nouvelle génération (PA-Ng).

En particulier, la rénovation du système de combat et du système anti-missiles avec le nouveau radar à quatre panneaux fixes Sea Fire de Thales, équipant également les nouvelles frégates de défense et d'intervention, celle de la nouvelle installation de tir ASTER de MBDA, associée à l'intégration à bord du dernier système de direction de combat SETIS 3.0 de Naval Group, permettront de maintenir l'excellence des capacités de défense du porte-avions face aux futurs missiles et drones antinavires.

Contacts media :

Direction générale de l'armement
Service de presse
dga.presse.fct@intradef.gouv.fr
09 88 67 21 59

Centre media du ministère des Armées
media@dicod.fr
09 88 67 33 33

